

Tableau 1

Événements de pipeline

	Mars			Cumulatif (mars)		
	2018	2017	2013-2017 moyenne	2018	2017	2013-2017 moyenne
Nombre d'événements	2	7	10	17	24	29
Nombre d'événements avec produit rejeté	1	5	8	11	14	21
Nombre de blessés graves	0	0	0	0	0	0
Nombre de décès	0	0	0	0	0	0
Accidents	0	1	0	0	2	1
Produit rejeté	0	1	0	0	2	1
Rejet de gaz d'hydrocarbures	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	0	0	0	0	0
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	1	0	0	2	1
Rejet d'autre produit	0	0	0	0	0	0
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	0	1	1
Incendie/Inflammation	0	0	0	0	0	1
Explosion	0	0	0	0	0	0
Rupture	0	0	0	0	0	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	1	0
Exploitation au-delà des limites	0	0	0	0	0	0
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Incidents	2	6	9	17	22	28
Produit rejeté	1	4	8	11	12	20
Rejet de gaz d'hydrocarbures	1	2	2	11	8	9
Rejet d'hydrocarbures à HPV ¹	0	1	1	0	1	1
Rejet d'hydrocarbures à BPV ^{2, 3}	0	0	3	0	1	5
Rejet d'autre produit	0	1	2	0	2	4
Rejet du corps de la canalisation	0	0	0	1	0	1
Incendie/Inflammation	0	1	0	2	2	1
Explosion	0	0	0	1	0	0
Pipeline heurté par objet	0	0	0	0	1	1
Exploitation au-delà des limites	1	1	1	3	4	4
Activité géotechnique/hydraulique/environnementale	0	0	0	0	0	0
Activité non autorisée d'un tiers affectant l'intégrité structurale du pipeline	0	0	0	0	0	1

Données produites le 17 avril 2018

NOTA:

¹ HPV - haute pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.² BPV - basse pression de vapeur au sens de la norme Z662 de l'Association canadienne de normalisation.³ Depuis juillet 2014, le seuil minimum de déclaration pour les rejets d'hydrocarbures à basse pression de vapeur est fixé à 1,5m³.